



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Bundesamt für Energie BFE  
Office fédéral de l'énergie OFEN  
Ufficio federale dell'energia UFE  
Swiss Federal Office of Energy SFOE

Apéritif «énergie» de l'OFEN à Neuchâtel, 25 mai 2010

## **Les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Effet de mode ou voie à succès?**



Michael Kaufmann, vice-directeur OFEN et chef du programme SuisseEnergie



## Contenu

- 1. Mesures et instruments actuels de la politique énergétique et climatique**
- 2. De nouveaux instruments sont en discussion**
- 3. SuisseEnergie – le programme 2011-2020**
- 4. Conclusions**

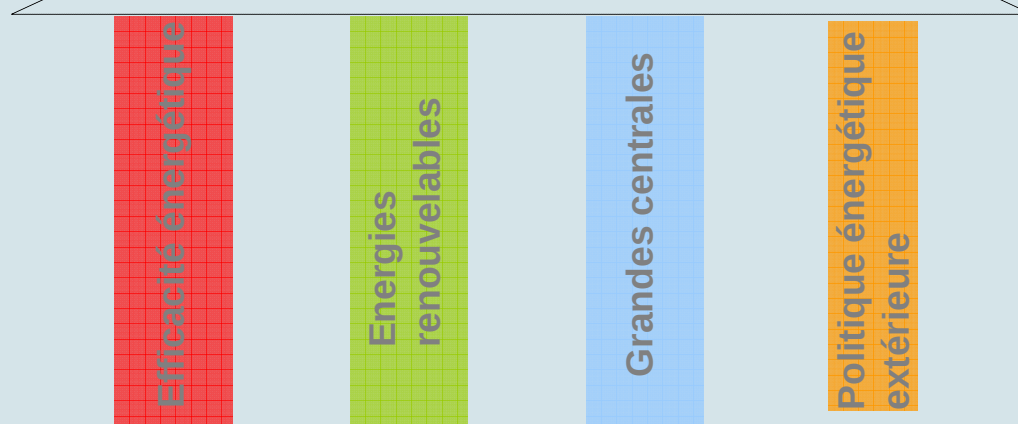


## Les quatres piliers de la stratégie du Conseil Fédéral

### Historique

En février 2007, le Conseil fédéral a décidé de fonder sa politique énergétique sur quatre piliers et a donné notamment le mandat d'élaborer un plan d'action pour l'efficacité énergétique.

Ce plan de 15 mesures a été approuvé le 20 février 2008 par le Conseil fédéral.



### Objectifs du plan d'action

1. Réduction de la consommation d'énergies fossiles de 20% (entre 2010 et 2020)
2. Hausse de la consommation d'électricité limitée à 5% max. (entre 2010 et 2020)
3. Stratégie de «best practices» pour les bâtiments, les véhicules et les appareils



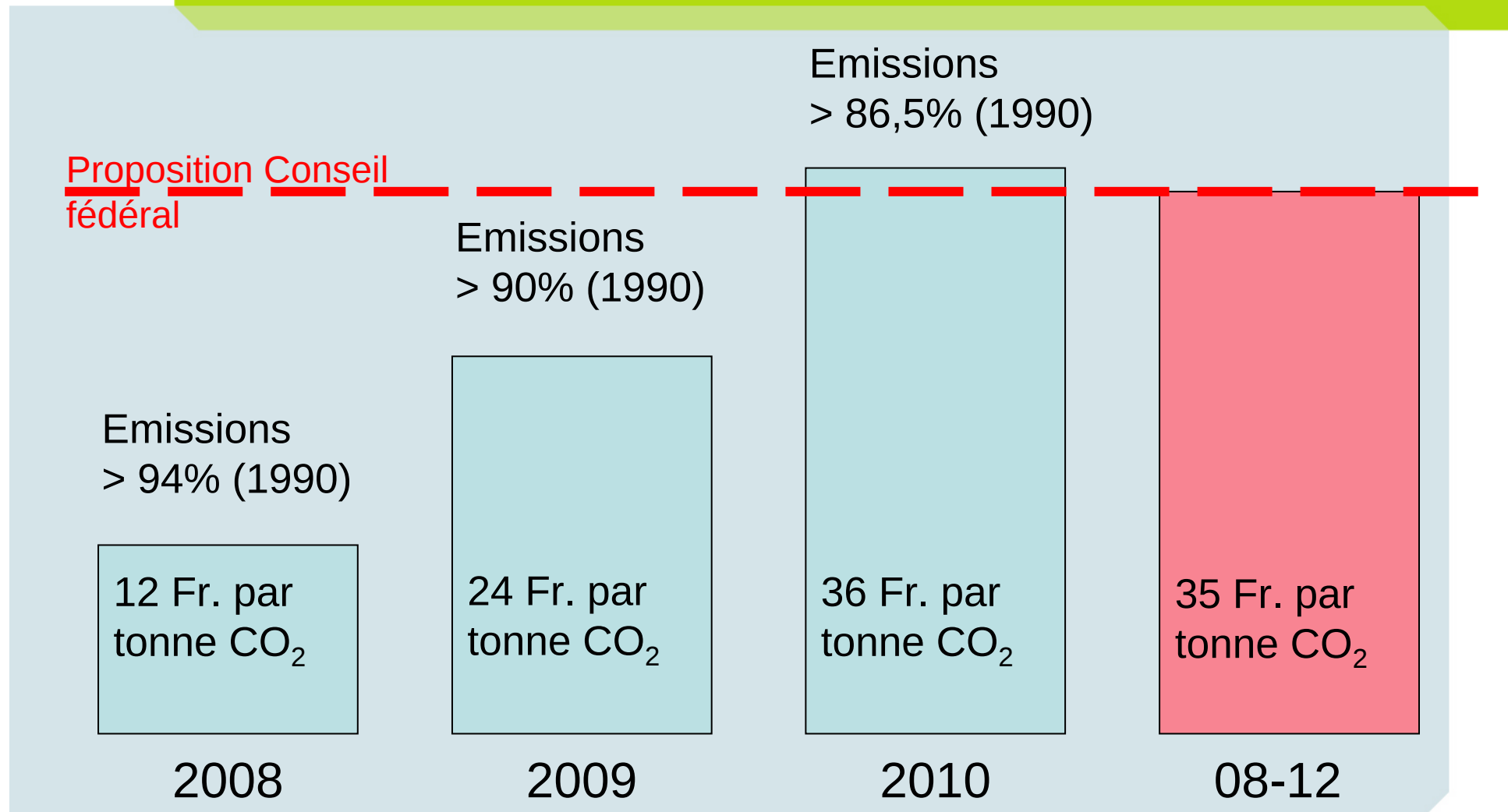
## Mesures et instruments actuels à disposition

- Taxes d'incitation
- Programmes de promotion
- Standards plus stricts et interdictions
- Prix garantis (rétribution à prix coûtant)
- Campagnes de modification des comportements

**Le mix des mesures est important.  
Il n'y a pas qu'un seul chemin à suivre!**



## Taxes d'incitation: Taxe CO<sub>2</sub> sur les combustibles





## Centime climatique sur les carburants – le chemin volontaire

- Convention du DETEC avec la Fondation Centime Climatique du 30 août 2005
- Objectifs de réduction de CO<sub>2</sub> pour la période 2008-2012
  - en Suisse: 0,2 million de tonnes de CO<sub>2</sub> au minimum
  - à l'étranger: 1,6 million de tonnes CO<sub>2</sub> au maximum
- En Suisse, aussi un programme pour les bâtiments avec 30-35 millions de francs par année jusqu'à fin 2009 pour l'enveloppe du bâtiment
- Négociations ultérieures portant sur une réduction supplémentaire de 0,6 million de tonnes conclue en février 2009



## Contenu

1. Mesures et instruments actuels de la politique énergétique et climatique
2. **De nouveaux instruments sont en discussion**
3. SuisseEnergie – le programme 2011-2020
4. Conclusions



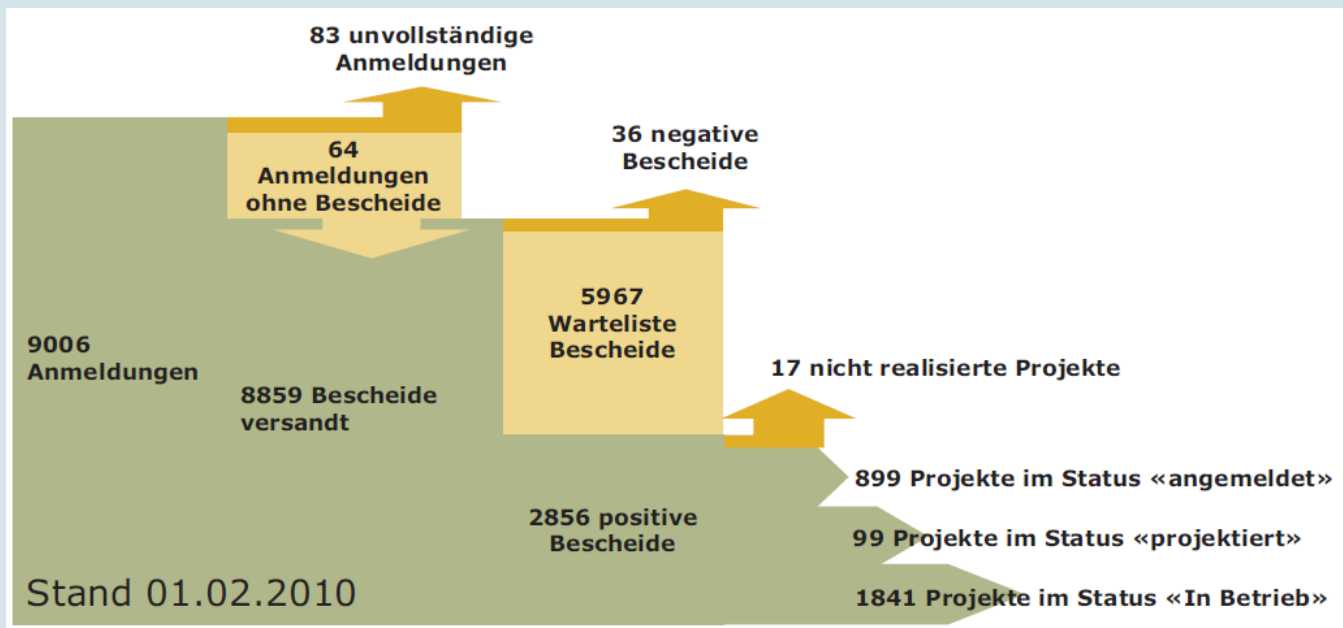
## Nouvelles mesures en cours depuis 2008

- Rétribution du courant injecté pour les énergies renouvelables
- Modification de la loi sur l'imposition des huiles minérales
- Différenciation impôt sur les automobiles et contre-proposition de l'initiative anti-4x4
- Le Programme Bâtiments (affectation partielle taxe sur le CO2)
- Programmes de stabilisation 2009
- Nouvelle normes minimales pour appareils et moteurs
- SuisseEnergie 2011-2020
- Révision de la loi sur le CO2 (août 2009)



## La RPC : grand succès ou grande frustration?

- Le Conseil national et le Conseil des Etats décident l'augmentation de 0.6 à 0.9 ct./kWh (selon loi sur l'énergie)
- Annonces pour la RPC: > 9000 annonces dont 2856 décisions positives





## Débloquer la RPC – le parlement fait le choix

### Modification de la loi sur l'énergie

- Conseil national décide augmentation à 0,9      Novembre 2009
- Conseil des Etats décide augmentation à 0,9      Mars 2010
- Discussion diverses différences      vraisemblabl. Session été 2010
- Délai de référendum      Automne 2010
- Entrée en vigueur loi sur l'énergie  
(incl. Redevance droit des eaux)      1.1.2011

### Révision de l'ordonnance sur l'énergie

- Projet ordonnance révisée      Fin été 2010
- Auditions CRER, Branches      Automne 2010
- Approbation par le Conseil fédéral      1er quart de 2011
- Entrée en vigueur      Fin 1er quart de 2011, au plus tard  
milieu de l'année 2011



## LApEI - Etapes suivantes

|                          |                                                                                |
|--------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| Septembre 2009           | Conseil fédéral, décision de principe sur la nécessité d'une révision de LApEI |
| Octobre 2009 - juin 2010 | Elaboration des bases / propositions avec experts                              |
| Fin 2010                 | Projet pour consultation                                                       |
| Mi - 2011                | Consultation terminée                                                          |
| Fin 2011                 | Message au Parlement avec décision sur l'ouverture du marché (2e étape)        |



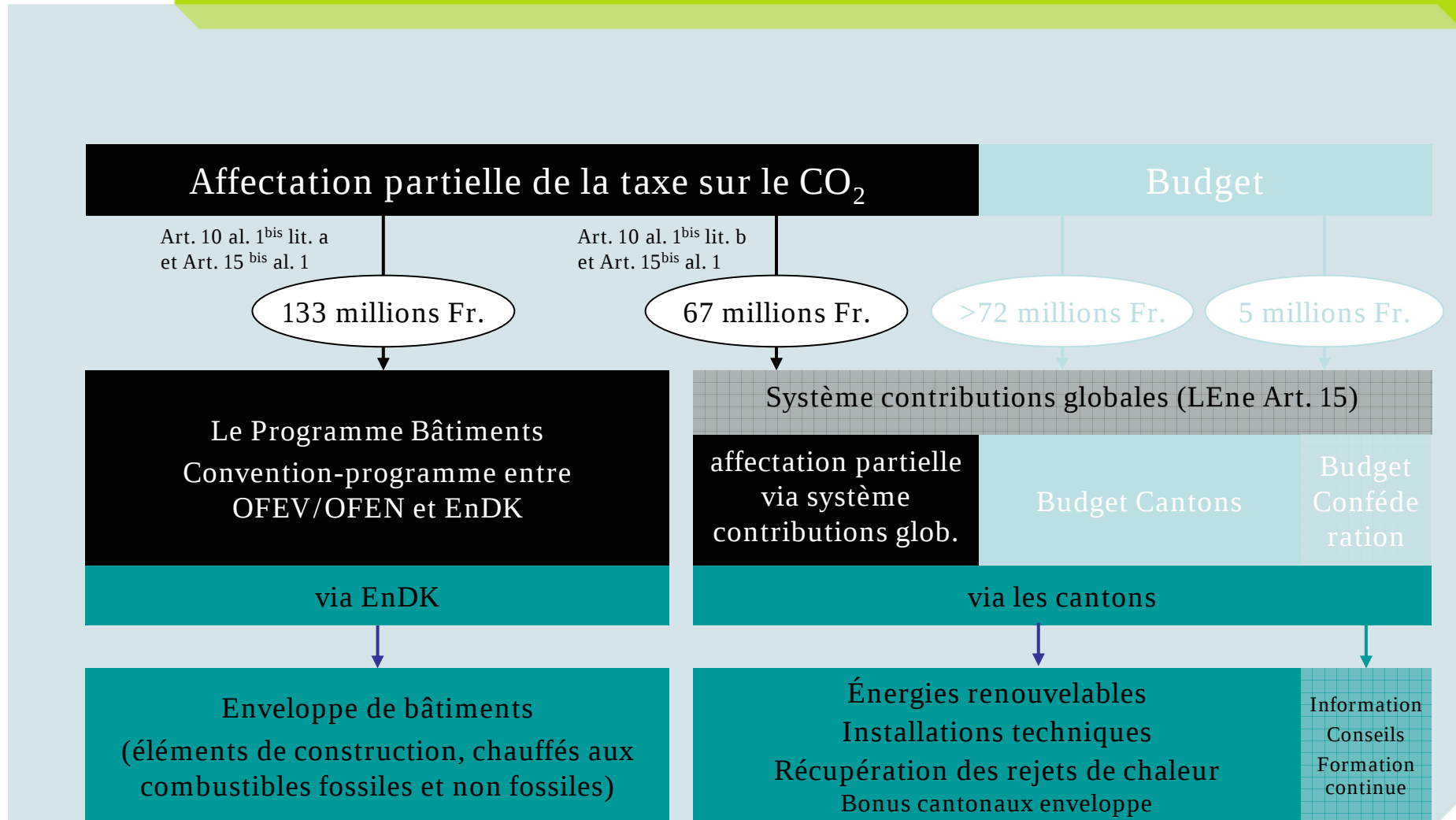
## Le Programme Bâtiments

- Le Programme encourage deux domaines:
  - Au niveau de toute la Suisse: l'assainissement de l'**enveloppe du bâtiment**
  - Dans la plupart des cantons: l'utilisation d'**énergies renouvelables** (énergie solaire, bois, géothermie, récupération de chaleur résiduelle, composants domotiques)
- Responsables: les cantons et la Confédération
- Durée du programme: **10 ans**
- Subvention: près de **300 millions de francs par an**,
- issus de la taxe sur le CO<sub>2</sub> et de contributions cantonales
- Début du programme: 4 janvier 2010  
(attribution de subventions à compter de mars 2010)

[www.leprogrammebatiments.ch](http://www.leprogrammebatiments.ch)



## Structure du Programme Bâtiments





## Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB)





## A partir de 2010: exigences d'efficacité plus sévères en Suisse pour les appareils électroménagers

- Meilleurs appareils sur le marché (état de la technique)
- Exclusion du marché des plus mauvais appareils
- Tous les appareils ménagers, lampes comprises
- Réglementation du mode Standby (set-top-box TV numérique incluse)



## En préparation 2010-2012: nouvelle loi sur le CO<sub>2</sub> (post Kyoto)

- Message du Conseil fédéral août 09
- Objectifs: -20% d'émissions de CO<sub>2</sub> d'ici à 2020
- Poursuite de la taxe d'incitation sur les combustibles (programme bâtiments inclus)
- Nouveaux objectifs pour les carburants avec mesures de compensation et dispositions d'utilisation strictes
- Entrée en vigueur en 2013 au plus tard



## Contenu

1. Mesures et instruments actuels de la politique énergétique et climatique
2. De nouveaux instruments sont en discussion
3. **SuisseEnergie – le programme 2011-2020**
4. Conclusions



## Tâches de la direction du programme

### **Point de départ**

- L'échéance du programme SuisseEnergie est fixée à fin 2010

### **Mandat du Groupe stratégique à la direction du programme**

- Développement d'une conception pour le programme  
« SuisseEnergie après 2010 »

### **Objectifs**

- Conception pour SuisseEnergie après 2010: buts, tâches, mesures, organisation, collaboration avec partenaires/tiers, budget/financement
- La conception sert de base pour un arrêté du Conseil fédéral

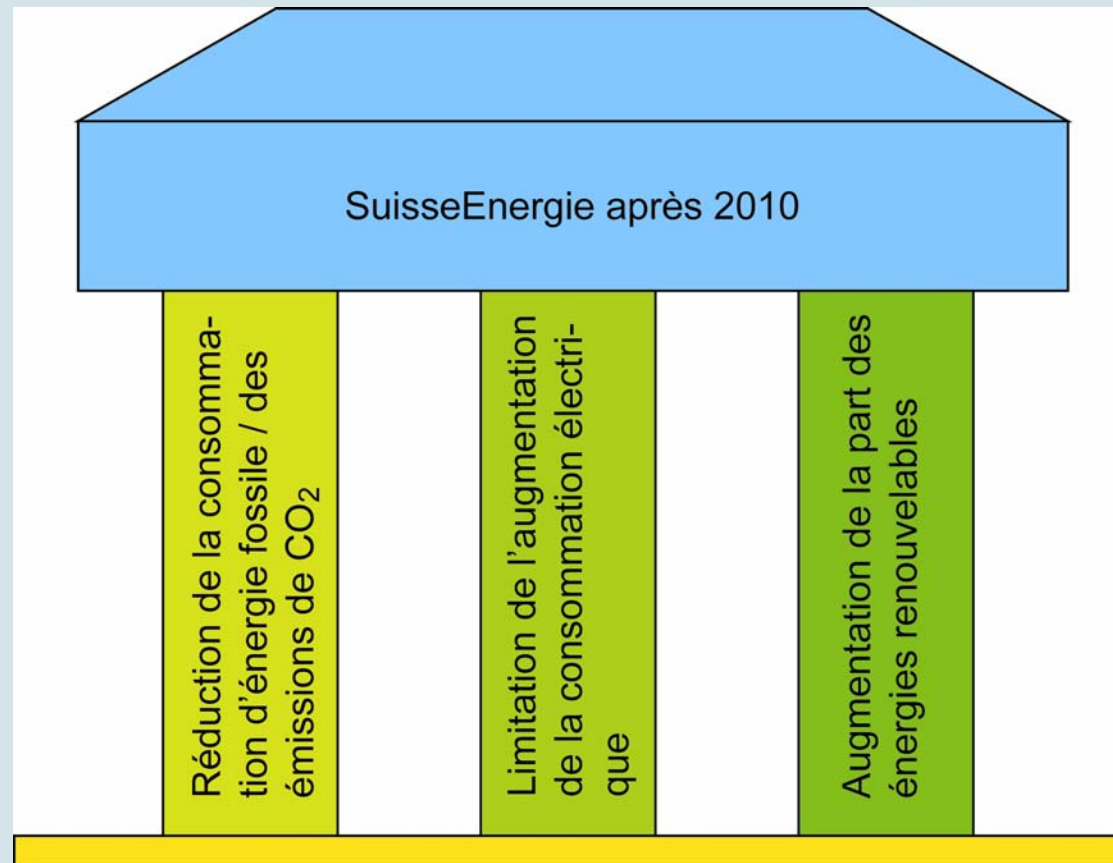


## Visions et objectifs de SuisseEnergie

L'orientation à long terme  
vise la société à 2000 watts



## Objectifs SuisseEnergie





La société à 2000 watts existe déjà aujourd'hui!



Le premier bâtiment administratif MINERGIE-P-ECO à Givisiez (FR) reçoit le prix Watt d'Or 2007 de l'OFEN



La société à 2000 watts existe déjà aujourd'hui!





La société à 2000 watts existe déjà aujourd'hui!





## Contenu

1. Mesures et instruments actuels de la politique énergétique et climatique
2. De nouveaux instruments sont en discussion
3. SuisseEnergie – le programme 2011-2020
4. **Conclusions**



## Résumé

- Dans les décennies à venir, **l'efficacité énergétique** sera un thème prioritaire de la politique énergétique et climatique.
- L'efficacité énergétique va devenir de plus en plus un **argument économique. Des dépenses énergétiques directes et des coûts climatiques** et environnementaux externes seront évités.
- Les potentiels en la matière sont énormes. Les **énergies renouvelables** sont à développer le plus rapidement possible. **Si on les exploite, la société à 2000 watts peut devenir réalité.**
- **Il existe une voie qui mène au succès mais il faut la volonté politique.**



# Merci de votre attention

Infos: [www.bfe.admin.ch](http://www.bfe.admin.ch)

Contact: [michael.kaufmann@bfe.admin.ch](mailto:michael.kaufmann@bfe.admin.ch)